

Direction des constructions publiques et de l'architecture



Apprenti électrotechnicien, Apprentie Electrotechnicienne

Numéro de référence : V221000000280

Niveau d'étude : niveau 4 (BAC)

Domaine d'activité : Electricité, mécanique

Durée : 2 ans

Nombre de personnes à recruter : 1

Informations générales

La Direction des Constructions Publiques et de l'Architecture de la Ville est la direction référente de la Ville de Paris pour la construction et l'entretien des bâtiments publics. De la conception à la livraison, elle réalise des travaux de construction, de maintenance ou de réhabilitation et veille au respect des engagements environnementaux.

Le Service de l'Énergie (SE) est le service référent en matière d'énergie du patrimoine bâti de la Ville. Il développe une expertise réglementaire, technique et économique afin de conseiller et accompagner l'ensemble des services de la Direction en matière de mise en œuvre du plan climat et d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments de la collectivité parisienne. Il participe aux achats d'énergie, est engagé dans un programme de supervision de plus de 1 000 installations de génie climatique, en assure la conduite, l'exploitation et la modernisation et engage les actions de mises en conformité réglementaires de l'ensemble des installations de ventilation. Le service est constitué de cinq sections, dont la Section Exploitation du Génie Climatique (SEGC). La SEGC comprend 6 subdivisions d'exploitation.

La Section exploitation du génie climatique - SEGC gère actuellement un parc de 2200 centres thermiques (CT) sur l'ensemble du territoire de la capitale : cette gestion est assurée à la fois par du personnel en régie (2/3 du parc) et des entreprises exploitantes (1/3 du parc), par l'intermédiaire de marchés publics de maintenance. Dans un objectif de maîtrise des consommations énergétiques et d'aide à l'exploitation, la DCPA développe, depuis 2016, la supervision énergétique des bâtiments (SEB).

Information importante

Votre bulletin n° 2 du casier judiciaire ne doit faire mention d'aucune condamnation incompatible avec les missions du poste auquel vous candidatez.

Activités principales

Vous assistez le technicien ou la technicienne de maintenance des installations de CVC, dont les missions principales consistent à :

- Mettre en service, régler, assurer la maintenance corrective et préventive d'installations de toutes tailles et de tous types ;
- Optimiser le fonctionnement des installations pour offrir un meilleur service aux usagers, tout en respectant les objectifs du Plan Climat Air Énergie Parisien.

Ces missions incluent notamment :

- Comprendre le fonctionnement des installations (centres thermiques, systèmes de ventilation, etc.) ;
- S'initier aux analyses fonctionnelles des équipements ;
- Participer au diagnostic des pannes et assister aux réparations si nécessaire
- Adopter une communication professionnelle et cordiale avec les occupants des sites d'intervention ;
- Se tenir informé des évolutions techniques et technologiques, ainsi que de la diversité des systèmes énergétiques.

Compétences requises

Profil recherché :

- Notions en bâtiment et en électrotechnique.

Qualités requises :

- Rigueur et ponctualité ;
- Curiosité technique pour les installations de génie climatique ;
- Bon relationnel et appétence pour le travail en équipe ;